

## Cette publication n'est pas publiée

**Rubrique:** Poursuites pour dettes

**Sous-rubrique:** Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite

**Date de publication:** SHAB, KABVS 16.02.2024

**Visible par le public jusqu'au:** 16.02.2025

**Numéro de publication:** SB01-0000003504

### Entité de publication

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey, Rue de la Piscine 10, 1950 Sion

## Vente aux enchères d'immeubles dans le cadre de la poursuite Peter Arnout Ordelman, Jacob Edel

### Débiteur(s):

Peter Arnout Ordelman

Date de naissance: 20.11.1947

Vreelandseweg 25a, 3632 Loenen-Aan de Vecht

Pays: Pays-Bas

Jacob Edel

Wegedoorn 38, 5666 AV GELDROP

Pays: Pays-Bas

Uniquement tiers propriétaire pour la parcelle N°134

### Objet(s) à vendre aux enchères:

#### Commune de Nendaz :

- Parcelle N°214, Folio N°141, Nom local : Les Veillas, Surface totale : 815 m<sup>2</sup>, soit chalet a) : 80 m<sup>2</sup>, chalet b) : 30 m<sup>2</sup>, place : 705 m<sup>2</sup>.

- Parcelle N°208, Folio N°141, Nom local : Les Veillas, Surface totale : 201 m<sup>2</sup>, soit place : 165 m<sup>2</sup>, garage : 36 m<sup>2</sup>.

**Estimation officielle** : Fr. 845'000.00

- Parcelle N°134, Folio N°141, Nom local : Les Veillas, Surface totale : 984 m<sup>2</sup>, soit place : 963 m<sup>2</sup>, chalet : 21 m<sup>2</sup>.

**Estimation officielle** : Fr. 385'000.00

### Vente aux enchères

Le 25.04.2024 à 11:00 heure, Relais du Valais, Rte de l'Abbaye 35, 1963 Vétroz

### Remarques juridiques:

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Pour autant qu'elles ne soient pas constatées par les registres publics, les prétentions non annoncées dans le délai imparti sont exclues de la participation au produit de la vente.

De même, les créanciers nantis de titres de gage doivent annoncer leurs créances garanties par nantissement.

Référence est par ailleurs faite aux conditions de mise aux enchères.

Publication selon les art. 133, 134, 135, 138 LP; art. 29 de l'ORFI du 23 avril 1920.

**Délai de production:** 07.03.2024

**Date de dépôt des conditions de vente et de l'état des charges:** à partir du 25.03.2024

**Point de contact:**

Office des poursuites des districts de Sion, Hérens et Conthey  
Rue de la Piscine 10  
1950 Sion

**Remarques:**

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultées sur le site internet des offices des poursuites et faillites du canton du Valais à l'adresse : [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres). Les enchérisseurs devront être en possession d'une pièce d'état civil, et pour les sociétés d'un extrait récent du registre du commerce. Montant à payer à l'enchère : Fr. 85'000.00 et Fr. 39'000.00. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère : en espèce ou par remise d'une garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation sur l'IBAN CH26 0900 0000 1900 0230 8 de l'office des poursuites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente. La vente est requise par le créancier gagiste en 1er rang.